

Invitation à une activité de formation continue



Titre : LE ZONA ET SA PRÉVENTION EN 2018

No d'activité : 65462

Date : mercredi le 19 décembre 2018

Lieu : Sani Sport

Coordonnées : 7777, boul. Marie-Victorin, Brossard

Objectifs

Objectifs sur le Zona et la vaccination GSK :

1. APPRIVOISER l'épidémiologie du Zona.
2. IDENTIFIER les populations à risque de développer un Zona.
3. DISCUTER du traitement du Zona et du contrôle de la douleur d'origine zostérienne.
4. CONSEILLER l'entourage sur la contagiosité et leur propre protection à court et long terme.
5. RÉVISER les principes de base de l'immunisation (vaccin vivant atténué...désactivé..)
6. COMPARER les vaccins disponibles contre le Zona.
7. ÉVALUER la possibilité d'une revaccination d'une polyvaccination...

Président de séance : Dre Lise Chalut

Horaire

2018-12-19	07:00	07:30	Autre	Arrivée, inscription et déjeuner	
2018-12-19	07:30	08:30	Conférence	Le zona et sa prévention en 2018	Dre Dominique Tessier, spécialiste en vaccination et en santé voyage
2018-12-19	08:30	08:40	Autre	Remerciements, évaluation et départ	

Veuillez confirmer votre présence auprès du Dre Lise Chalut au 450-676-6911 ou à l'adresse courriel matlchalut81@gmail.com

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de AMORSL

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail: <https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.